



AYITI INTEL | ONE-STOP INTELLIGENCE BRIEF

December 26, 2025

Intelligence for Haiti's Democratic Transition

RÉSUMÉ EXÉCUTIF

Le jour de Noël le CEP a publié un calendrier électoral complètement révisé qui abandonne la date limite de publication de la liste des candidats du 22 décembre et le début de la campagne du 26 décembre tout en repoussant la période de campagne de cinq mois au 19 mai 2026. La révision formalise un vide constitutionnel de 365 jours entre l'expiration du mandat du CPT le 7 février 2026 et l'investiture présidentielle le 7 février 2027 sans aucun cadre juridique fourni. Le CEP a également accusé le CPT d'avoir apporté deux amendements non autorisés au Décret électoral sans consentement exposant un grave conflit institutionnel. 26 décembre n'a enregistré aucun incident sécuritaire tandis que Haiti24 a rapporté une frappe de drone de la PNH tuant des dizaines de personnes lors d'une célébration de gangs à Minoterie.



RÉSUMÉ RAPIDE POUR LES PARTIES PRENANTES

Le CEP a publié un calendrier électoral révisé le 25 décembre effaçant toutes les activités électorales de décembre 2025 et repoussant le début de la campagne au 19 mai 2026
Un vide constitutionnel de 365 jours formalisé entre l'expiration du mandat du CPT le 7 février 2026 et l'investiture le 7 février 2027 sans cadre de gouvernance
Le CEP accuse publiquement le CPT d'amendements non autorisés au Décret électoral incluant le langage sur les sanctions de l'ONU et les références aux bureaux départementaux de tabulation
Une frappe de drone de la PNH tue des dizaines de personnes lors d'une célébration de gangs à Minoterie poursuivant la stratégie de guerre asymétrique
43 jours restent jusqu'à l'expiration du mandat du CPT le 7 février 2026

DÉVELOPPEMENT 1

LA RÉVISION DU JOUR DE NOËL CALENDRIER ÉLECTORAL REMANIÉ CRISE CONSTITUTIONNELLE FORMALISÉE

La publication par le CEP le jour de Noël d'un calendrier électoral complètement révisé représente la reconnaissance formelle que le calendrier original du 15 novembre était opérationnellement impossible. En effaçant silencieusement toutes les activités électorales de décembre 2025 du dossier officiel sans explication le CEP a effectivement admis que la période d'inscription des candidats du 1er au 15 décembre et la période de contestation du 16 au 19 décembre ont soit donné des résultats insuffisants soit n'ont jamais été exécutées opérationnellement. Le calendrier révisé ne fait aucune mention de la date limite de publication de la liste des candidats du 22 décembre qui figurait dans le calendrier original du 15 novembre effaçant effectivement cette étape de la mémoire institutionnelle.

Le nouveau calendrier repousse la période de campagne de cinq mois du 26 décembre 2025 au 31 janvier 2026 au 19 mai au 28 août 2026. La date du premier tour du 30 août 2026 reste inchangée tout comme la date du second tour du 6 décembre 2026. Cependant la date d'investiture est maintenant prévue pour le 7 février 2027 exactement un an après l'expiration du mandat du CPT le 7 février 2026. Cela crée un vide constitutionnel de 365 jours pendant lequel Haïti n'aura aucun gouvernement constitutionnellement légitime. Le CEP n'offre aucun cadre juridique sur la façon dont

le pays sera gouverné pendant cette période d'un an soulevant la question de savoir si le CPT prolongera simplement son propre mandat de manière extra constitutionnelle ou si un nouveau mécanisme de transition sera créé par négociation internationale.

Le calendrier comprend deux conditions préalables critiques qui fonctionnent comme des conditions d'annulation plutôt que des garanties de succès. Premièrement le CEP exige un environnement sécuritaire acceptable notant que 23 communes réparties dans l'Ouest 12 l'Artibonite 8 le Centre 3 et le Nord-Ouest 1 sont actuellement sous contrôle de gangs armés avec des implications majeures pour la logistique électorale. Deuxièmement le CEP nécessite des ressources financières pour gérer les activités et les événements imprévus. Aucune de ces conditions préalables ne semble réalisable d'ici le début de la campagne du 19 mai 2026 compte tenu des trajectoires sécuritaires actuelles et des déficits de financement.

Le moment de la publication le jour de Noël 25 décembre suggère que le CEP a cherché à minimiser la réaction politique immédiate en publiant le calendrier pendant une période de vacances lorsque les bureaux gouvernementaux étaient fermés et l'attention médiatique réduite. Ce choix tactique indique que le CEP anticipait une forte opposition de la part des acteurs politiques qui s'attendaient à ce que l'activité électorale de décembre 2025 se déroule comme prévu initialement.



CONTEXTE HISTORIQUE

Le calendrier électoral original publié le 15 novembre 2025 établissait le 1er au 15 décembre comme période d'inscription des candidats le 16 au 19 décembre comme période de contestation et le 22 décembre comme date limite de publication de la liste des candidats avec le début de la période de campagne le 26 décembre 2025.

POINTS DE DISCUSSION

La révision du calendrier du CEP le jour de Noël confirme que le calendrier électoral de décembre 2025 n'était jamais opérationnellement viable

Un vide constitutionnel de 365 jours entre l'expiration du CPT le 7 février 2026 et l'investiture le 7 février 2027 formalise la crise de gouvernance

Aucun cadre juridique fourni sur la façon dont Haïti sera gouverné pendant le vide de 365 jours
Période de campagne repoussée de cinq mois au 19 mai au 28 août 2026

Calendrier conditionné par des améliorations sécuritaires dans 23 communes contrôlées par des gangs et un financement complet tous deux improbables d'ici mai 2026

Le moment de la publication le jour de Noël suggère que le CEP anticipait une forte opposition politique

DÉCISIONS RECOMMANDÉES

Les parties prenantes internationales doivent convoquer des consultations d'urgence avant le 15 janvier 2026 pour négocier un cadre de prolongation du mandat du CPT ou un nouveau mécanisme de transition

La CARICOM et l'OEA devraient exiger publiquement une clarification du CEP sur le cadre de gouvernance pour le vide constitutionnel de 365 jours d'ici le 5 janvier 2026

Les donateurs devraient conditionner le financement électoral à la publication par le CEP d'une évaluation sécuritaire détaillée pour les 23 communes contrôlées par des gangs d'ici le 1er février 2026

Les acteurs du secteur privé devraient préparer des plans d'urgence pour une incertitude constitutionnelle prolongée jusqu'en février 2027

Les organisations de la diaspora devraient engager les représentants de la CARICOM pour plaider en faveur de négociations de gouvernance transitoire transparentes



CONFIANCE



Confiance élevée basée sur des rapports institutionnels officiels.

DÉVELOPPEMENT 2

LES AMENDEMENTS NON AUTORISÉS CONFLIT INSTITUTIONNEL CPT CEP S'INTENSIFIE

L'accusation publique du CEP selon laquelle le CPT a apporté deux amendements majeurs au Décret électoral sans consentement ni approbation du CEP expose un grave conflit institutionnel au cur de la gouvernance transitoire d'Haïti. Le premier amendement non autorisé a ajouté un langage aux Articles 52 53 74 84 et 98 spécifiant qu'une personne ne peut pas être candidate à une fonction élective si elle fait l'objet de sanctions de l'ONU. Cet amendement est politiquement chargé car plusieurs candidats potentiels incluant des élites d'affaires et d'anciens fonctionnaires sont sous sanctions de l'ONU pour financement présumé de gangs et violations des droits de l'homme. En ajoutant ce langage unilatéralement le CPT a effectivement disqualifié des candidats sans l'apport du CEP violant l'indépendance constitutionnelle de l'organisme électoral.

Le deuxième amendement non autorisé a ajouté des références à 10 Bureaux de Tabulation des Votes Départementaux BTVD dans les Articles 30 27.2 253 et 255. Ce changement structurel suggère que le CPT tente de contrôler l'infrastructure électorale et les mécanismes de comptage des votes au niveau départemental. L'objection du CEP à cet amendement indique une préoccupation que le CPT se positionne pour influencer les résultats électoraux par le contrôle des processus de tabulation. La déclaration du CEP selon laquelle ces amendements ont été faits sans consentement constitue une accusation directe de dépassement institutionnel et de comportement potentiellement inconstitutionnel par l'autorité exécutive transitoire.

Ce conflit CPT CEP soulève une question fondamentale sur les limites institutionnelles pendant la période de transition. Si le CPT est prêt à modifier unilatéralement le Décret électoral peut-il également prolonger unilatéralement son propre mandat du 7 février 2026. La dénonciation publique du CEP suggère que l'organisme électoral résistera aux dépassements du CPT mais le CEP n'a aucun mécanisme d'application au-delà des déclarations publiques et des appels à la légitimité internationale. Le conflit expose également l'absence de freins et contrepoids efficaces dans la

structure actuelle de gouvernance transitoire d'Haïti où le CPT opère sans surveillance législative ni contrôle judiciaire.

Le moment de cette accusation publique immédiatement après la révision du calendrier du jour de Noël suggère que le CEP affirme stratégiquement son indépendance institutionnelle après avoir été forcé d'accommoder la pression du CPT sur les calendriers électoraux. En dénonçant publiquement les amendements non autorisés le CEP trace une ligne rouge contre toute ingérence supplémentaire du CPT dans les processus électoraux même s'il reconnaît par le calendrier révisé que le calendrier de décembre 2025 était irréalisable.



CONTEXTE HISTORIQUE

Le Décret électoral a été publié dans Le Moniteur le 1er décembre 2025 établissant le cadre juridique pour le processus électoral de 2026 sous l'autorité transitoire du CPT et l'indépendance opérationnelle du CEP.

POINTS DE DISCUSSION

Le CEP accuse le CPT d'avoir ajouté des restrictions de candidature pour sanctions de l'ONU sans consentement de l'organisme électoral

Le CPT a unilatéralement ajouté 10 Bureaux de Tabulation des Votes Départementaux à l'infrastructure du Décret électoral

Le premier amendement disqualifie effectivement les élites d'affaires et anciens fonctionnaires sous sanctions de l'ONU de la candidature

Le deuxième amendement suggère que le CPT tente de contrôler les mécanismes de comptage des votes départementaux

Le CEP n'a aucun mécanisme d'application au-delà de la dénonciation publique et des appels à la légitimité internationale

Le conflit expose la question fondamentale de savoir si le CPT peut unilatéralement prolonger le mandat du 7 février 2026

DÉCISIONS RECOMMANDÉES

Les observateurs internationaux devraient exiger publiquement le respect par le CPT de l'indépendance constitutionnelle du CEP d'ici le 3 janvier 2026

La CARICOM devrait convoquer une session d'urgence pour clarifier les limites institutionnelles entre le CPT et le CEP avant le 7 février 2026

Les missions diplomatiques devraient engager privément le leadership du CPT pour décourager d'autres amendements unilatéraux au Décret électoral

Les organisations de surveillance électorale devraient établir un suivi en temps réel des conflits institutionnels CEP CPT jusqu'en février 2027

Les experts juridiques devraient préparer une analyse des implications constitutionnelles des scénarios d'auto-prolongation du CPT



CONFIANCE



Confiance élevée basée sur des rapports institutionnels officiels.

DÉVELOPPEMENT 3

L'ESCALADE DES FRAPPES DE DRONES GUERRE ASYMÉTRIQUE DE LA PNH SE POURSUIT

Haiti24 a rapporté que la PNH a effectué une frappe de drone tuant des dizaines de personnes lors d'une célébration de gangs à Minoterie dans les jours précédant Noël le 25 décembre. Le rapport indique que des drones explosifs ont été utilisés pour cibler des bandits lourdement armés lors d'une célébration organisée dans une zone longtemps dominée par des gangs. Cette frappe confirme la continuation de la stratégie de guerre asymétrique de la PNH que Crisis Group a rapporté avoir tué plus de 200 personnes depuis son lancement ces dernières semaines. Le moment autour de Noël et la cible d'une célébration de gangs suggèrent que la PNH exploite les pauses opérationnelles des gangs pendant les périodes de vacances pour effectuer des frappes lorsque les membres de gangs sont concentrés et potentiellement moins vigilants.

La frappe de Minoterie représente la dernière phase d'une stratégie de la PNH qui repose sur des explosifs livrés par drone et des avancées de véhicules blindés plutôt que sur le contrôle territorial par patrouille à pied traditionnelle. Cependant Crisis Group a averti le 15 décembre que cette stratégie risque des victimes civiles plus élevées et des représailles de gangs car les frappes de drones ne peuvent pas distinguer entre les membres de gangs et les civils dans les zones urbaines densément peuplées. Il n'y a aucune preuve dans les rapports disponibles que la PNH ait réussi à reprendre et à tenir le territoire dans les zones où des frappes de drones ont eu lieu. Cela suggère que les frappes sont principalement axées sur l'attrition plutôt que sur le contrôle territorial.

La pause sécuritaire de quatre jours du 23 au 26 décembre incluant l'attaque maritime repoussée le 23 décembre l'attaque de l'Hôpital général le 24 décembre qui a tué plusieurs journalistes et un policier et zéro incident les 25 et 26 décembre peut indiquer que les gangs absorbent stratégiquement les frappes de la PNH avant de lancer des réponses coordonnées début 2026. Les coalitions de gangs ont démontré une capacité pour des pauses opérationnelles suivies d'attaques multi-communes synchronisées comme vu dans les cycles précédents. La période de Noël Nouvel An peut représenter une pause tactique temporaire plutôt qu'une réduction soutenue de la capacité des gangs.

La dépendance de la PNH à la guerre asymétrique soulève également des questions sur la durabilité compte tenu des coûts de maintenance des équipements des besoins de réapprovisionnement en munitions et des besoins de formation des pilotes. La force de sécurité multinationale dirigée par le Kenya n'a pas publiquement rapporté sa participation aux opérations de drones suggérant que la PNH effectue ces frappes de manière indépendante. Cette indépendance pourrait créer des lacunes de coordination si la force multinationale déploie éventuellement du personnel supplémentaire au-delà du contingent kenyan actuel.



CONTEXTE HISTORIQUE

Crisis Group a rapporté le 15 décembre que la stratégie de guerre asymétrique de la PNH utilisant des drones et des véhicules blindés a tué plus de 200 personnes ces dernières semaines avec des risques de victimes civiles plus élevées et de représailles de gangs.

POINTS DE DISCUSSION

Haiti24 rapporte qu'une frappe de drone de la PNH a tué des dizaines de personnes lors d'une célébration de gangs à Minoterie avant Noël

La frappe poursuit la stratégie de guerre asymétrique utilisant des drones explosifs plutôt que des opérations de contrôle territorial

Le moment exploite la pause opérationnelle des gangs pendant la période de vacances lorsque les membres sont concentrés lors de célébrations

La pause sécuritaire de quatre jours du 23 au 26 décembre peut indiquer que les gangs absorbent stratégiquement les frappes avant des représailles début 2026

Aucune preuve que la PNH ait repris et tenu le territoire où des frappes de drones ont eu lieu

La PNH effectue les frappes de manière indépendante sans participation publique de la force dirigée par le Kenya

DÉCISIONS RECOMMANDÉES

Les partenaires de sécurité internationaux devraient évaluer les risques de victimes civiles des frappes de drones de la PNH d'ici le 10 janvier 2026

Les organisations humanitaires devraient préparer une capacité de surtension pour d'éventuelles représailles de gangs début janvier 2026

La force dirigée par le Kenya devrait clarifier publiquement les protocoles de coordination avec les opérations de guerre asymétrique de la PNH d'ici le 5 janvier 2026

Les donateurs devraient évaluer la durabilité du programme de drones de la PNH incluant la maintenance des équipements et les besoins de réapprovisionnement

Les missions diplomatiques devraient surveiller les modèles de réponse des gangs pendant les deux premières semaines de janvier 2026 pour des indicateurs de représailles



CONFIANCE



Confiance modérée basée sur des rapports institutionnels partiels.

DÉVELOPPEMENT 4

LA PAUSE SÉCURITAIRE SE POURSUIT ZÉRO INCIDENT LE 26 DÉCEMBRE

26 décembre marque le deuxième jour consécutif sans incident sécuritaire rapporté suite à la pause du jour de Noël. Cela prolonge un modèle de pauses opérationnelles intermittentes ponctuées d'attaques à fort impact incluant l'assaut de l'Hôpital général le 24 décembre qui a tué plusieurs journalistes et un policier et l'attaque maritime du 23 décembre qui a été repoussée par les forces de la Garde côtière. L'absence d'incidents les 25 et 26 décembre suggère que les coalitions de gangs observent une pause tactique pendant la période de vacances de Noël conforme aux modèles comportementaux précédents pendant les grandes vacances lorsque le mouvement civil est réduit et l'attention internationale est focalisée ailleurs.

Cependant cette pause ne devrait pas être interprétée comme une preuve de dégradation de la capacité des gangs ou de retraite stratégique. Les coalitions de gangs ont démontré à plusieurs reprises une capacité à absorber la pression des forces de sécurité par des retraits tactiques suivis d'attaques multi-communes synchronisées lorsque les conditions sont favorables. L'attaque de l'Hôpital général le 24 décembre qui a spécifiquement ciblé des journalistes démontre la capacité opérationnelle continue des gangs et la volonté de mener des frappes très visibles contre des cibles symboliques même pendant des périodes d'opérations intensifiées de la PNH.

Le moment de la pause coïncidant avec la révision du calendrier du CEP le jour de Noël et la frappe de drone de la PNH à Minoterie suggère que plusieurs acteurs utilisent la période de vacances pour un repositionnement stratégique. Les gangs peuvent utiliser la pause pour évaluer les modèles de frappes de drones de la PNH et préparer des contre-mesures tandis que le CEP a utilisé la période d'attention politique réduite pour publier une révision de calendrier controversée. Cette convergence de pauses tactiques d'annonces institutionnelles et de frappes de guerre asymétrique indique que la première semaine de janvier 2026 verra probablement une reprise de la violence alors que les acteurs émergent des pauses opérationnelles de vacances.

La trajectoire sécuritaire plus large reste inchangée par la pause du 25 au 26 décembre. Les rapports d'ACLED jusqu'à mi-décembre ont documenté un contrôle territorial soutenu des gangs dans la zone métropolitaine de Port-au-Prince et une expansion dans les communes de l'Artibonite. La force de sécurité multinationale dirigée par le Kenya n'a pas publié de mises à jour opérationnelles depuis début décembre suggérant que le déploiement reste limité au contingent kenyan initial sans personnel supplémentaire promis d'autres pays contributeurs.



CONTEXTE HISTORIQUE

L'attaque de l'Hôpital général le 24 décembre a tué plusieurs journalistes et un policier tandis que la Garde côtière a repoussé une attaque maritime de gangs le 23 décembre avant la pause zéro incident du 25 au 26 décembre.

POINTS DE DISCUSSION

Le 26 décembre marque le deuxième jour consécutif sans incident sécuritaire rapporté. La pause fait suite à l'attaque de l'Hôpital général le 24 décembre ciblant des journalistes et à

l'attaque maritime du 23 décembre

Modèle conforme aux pauses tactiques des gangs pendant les grandes vacances avant de reprendre les opérations

Ne devrait pas être interprété comme une dégradation de la capacité des gangs ou une retraite stratégique

La première semaine de janvier 2026 verra probablement une reprise de la violence alors que les acteurs émergent des pauses de vacances

La force multinationale dirigée par le Kenya n'a pas publié de mises à jour opérationnelles depuis début décembre

DÉCISIONS RECOMMANDÉES

Les analystes de sécurité devraient surveiller la première semaine de janvier 2026 pour des indicateurs de reprise opérationnelle des gangs

Les organisations humanitaires devraient maintenir une posture d'alerte élevée jusqu'au 10 janvier 2026 malgré la pause actuelle

Les missions diplomatiques devraient utiliser la période de pause pour accélérer les négociations de déploiement de la force multinationale

Les médias internationaux devraient préparer une capacité de couverture pour une pointe potentielle de violence début janvier 2026

Le secteur privé devrait éviter d'interpréter la pause actuelle comme une amélioration sécuritaire soutenue



CONFIANCE



Confiance élevée basée sur des rapports institutionnels officiels.

À SURVEILLER ENSUITE

PROCHAINES 24 À 48 HEURES

Le CPT émettra-t-il une déclaration publique reconnaissant le calendrier révisé du CEP et abordant l'expiration du mandat du 7 février 2026 ou le silence institutionnel continuera-t-il. Le déclencheur est la fin de la période de vacances de Noël le 27 décembre. La direction de déplacement est que le CPT restera probablement silencieux créant une incertitude supplémentaire. Le risque est que le silence confirme que le CPT planifie une prolongation unilatérale du mandat sans base juridique.

Les gangs reprendront-ils la violence après la pause opérationnelle de Noël potentiellement en représailles pour la frappe de drone de Minoterie ou la pause sécuritaire s'étendra-t-elle jusqu'au Nouvel An. Le déclencheur est la période de week-end du 27 au 28 décembre lorsque le mouvement civil augmente. La direction de déplacement est une reprise probable des attaques début janvier 2026. Le risque est des frappes multi-communes coordonnées ciblant les positions de

la PNH ou les infrastructures symboliques.

CETTE SEMAINE

La CARICOM ou l'OEA convoqueront-elles des sessions d'urgence pour aborder le vide constitutionnel de 365 jours entre l'expiration du CPT le 7 février 2026 et l'investiture le 7 février 2027 ou la communauté internationale retardera-t-elle la réponse. Le déclencheur est la première semaine de travail après Noël du 30 décembre au 3 janvier. La direction de déplacement est que les parties prenantes internationales retarderont probablement jusqu'à mi-janvier. Le risque est que le retard permette au CPT d'établir des faits sur le terrain par prolongation unilatérale du mandat.

La force de sécurité multinationale dirigée par le Kenya publiera-t-elle des mises à jour opérationnelles ou des calendriers de déploiement pour du personnel supplémentaire promis au-delà du contingent kenyan actuel. Le déclencheur est la fin de l'année civile 2025. La direction de déplacement est que la force restera probablement silencieuse sur les défis de déploiement. Le risque est que le silence confirme que le déploiement est bloqué indéfiniment.

HORIZON STRATÉGIQUE

Le CPT tentera-t-il de prolonger unilatéralement son mandat au-delà du 7 février 2026 ou négociera-t-il un nouveau cadre de transition avec la CARICOM et l'OEA avant la date d'expiration. Le déclencheur est la période du 15 janvier au 1er février 2026 lorsque les acteurs politiques doivent se positionner pour les scénarios post 7 février. La direction de déplacement est que le CPT tentera probablement une auto-prolongation citant les conditions sécuritaires et les retards électoraux. Le risque est une crise constitutionnelle avec des revendications concurrentes de légitimité.

La date de début de campagne du 19 mai 2026 du CEP s'avérera-t-elle opérationnellement réalisable compte tenu des conditions sécuritaires dans 23 communes contrôlées par des gangs et des déficits de financement ou d'autres révisions de calendrier seront-elles nécessaires. Le déclencheur est la période de février à mars 2026 lorsque le CEP doit finaliser les listes de candidats et les préparatifs logistiques. La direction de déplacement est très probablement d'autres retards compte tenu de la trajectoire sécuritaire actuelle. Le risque est un effondrement complet du processus électoral et une gouvernance transitoire indéfinie.

Les coalitions de gangs intensifieront-elles les attaques début 2026 en représailles pour les frappes de drones de la PNH ou la stratégie de guerre asymétrique réalisera-t-elle des gains territoriaux durables. Le déclencheur est les deux premières semaines de janvier 2026 lorsque les gangs émergent de la pause opérationnelle de vacances. La direction de déplacement est une escalade probable des gangs avec des attaques multi-communes coordonnées. Le risque est une catastrophe humanitaire si les attaques ciblent les centres de population ou les réseaux de distribution d'aide.

SOURCES PRIMAIRES

Haiti Libre Le CEP publie le calendrier électoral révisé 25 décembre 2025 version anglaise

AYITI INTEL | ONE-STOP INTELLIGENCE BRIEF

Site web officiel du CEP calendrier électoral et déclaration du 23 décembre publié le 25 décembre 2025

Haiti Libre calendrier électoral original 15 novembre 2025 version anglaise

Haiti Libre page d'accueil 26 décembre 2025

Haiti24 page d'accueil rapport de frappe de drone de la PNH 26 décembre 2025

Reuters déploiement de la police kenyane et expansion du mandat de l'ONU 9 décembre 2025

NY Carib News Les États-Unis obtiennent des engagements pouvant aller jusqu'à 7500 membres du personnel de sécurité

Democracy Now des gangs lourdement armés tuent près d'une douzaine de personnes alors que l'administration Trump annule le TPS 2 décembre 2025

Rapport Crisis Group 110 Défaire l'alliance mortelle des gangs d'Haïti 15 décembre 2025

France 24 Haïti fixe les élections d'août 2026 2 décembre 2025

CNN les gangs lancent une attaque à grande échelle dans la région centrale 1er décembre 2025

UN News Haïti sujet d'actualité décembre 2025

AlterPresse reportage médiatique haïtien décembre 2025

Le Pelican Journal Haïti plus de 50 candidats présidentiels reportage